

Pas d'assurances? Pas de problème pour les clients d'une pharmacie de Moncton

Une pharmacie de Moncton s'associe à l'entreprise Genrus United afin de lancer un régime communautaire d'assurance-médicaments à faible coût.



Justin Dupuis

justin.dupuis@acadienouvelle.com

Andrew Drover, propriétaire de la pharmacie Harrisville, à Moncton, a établi ce partenariat afin d'offrir des médicaments abordables aux personnes sans couverture.

D'après lui, le partenariat avec Genrus United, une entreprise de Truro, en Nouvelle-Écosse, permettra à plusieurs citoyens du sud-est de la province d'être en meilleure santé puisque leurs médicaments ne représenteront plus un fardeau financier.

«Ma femme et moi avons ouvert cette pharmacie il y a quelques années et nous voulions faire les choses de manière différente, dit M. Drover. Il y a des gens qui ne bénéficient d'aucune assurance-médicaments, donc ce partenariat avec Genrus United, c'est une manière de faire les choses autrement.»

En payant des frais mensuels de 1,95\$, les adhérents au programme de Genrus United peuvent bénéficier d'économies allant de 30% à 50% pour environ 150 médicaments génériques communément prescrits afin de traiter des maladies chroniques, dont l'hypertension artérielle, des problèmes cardiaques, le diabète et l'asthme.

Le président fondateur de l'entreprise, Paul Graham, estime que des milliers de Néo-Brunswickois pourront tirer profit de ce service.

«C'est une solution imparfaite, c'est loin d'être une panacée, mais c'est une manière de venir en aide à tous ces gens qui n'ont pas accès à de l'assurance-médicaments. Ils sont des milliers au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse», explique M. Graham.

Bien qu'il existe un programme d'assurance-médicaments public au Nouveau-Brunswick, de nombreux citoyens n'y souscrivent pas, ajoute-t-il.

«Il y a des milliers de personnes qui passent à travers les mailles du filet parce qu'ils n'ont pas de régime au travail et



Erin et Andrew Drover, propriétaires de la pharmacie Harrisville, se sont associés à Genrus United. – Acadie Nouvelle : Justin Dupuis

En attendant un régime universel

Puisqu'il n'existe pas de régime d'assurance-médicaments fédéral, Genrus croit que les besoins pour ses services sont grands.

C'est la raison pour laquelle l'entreprise, fondée il y a quatre ans, a établi des partenariats avec de nombreuses pharmacies en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick (Saint-Jean, Fredericton, Florenceville, Moncton). Des projets sont aussi prévus en Ontario, à Terre-Neuve et en Alberta.

«Nous voulons apporter nos services à l'échelle du pays parce qu'il y a beaucoup de gens qui pourraient en bénéficier. S'il y avait un programme national, nous ne serions pas ici et franchement ce serait l'idéal, mais le gouvernement fédéral en parle depuis 40 ans et rien n'arrive, les choses s'empirent», analyse Paul Graham. Claire Johnson, professeure en gestion des soins de santé à l'École des hautes études publiques de l'Université de Moncton, estime elle aussi que le partenariat établi avec la pharmacie de Harrisville peut venir en aide aux moins nantis de la société. Elle croit néanmoins que les gouvernements devraient s'acquitter de cette tâche.

«Les programmes publics d'assurance-médicaments devraient être universels, sans prime mensuelle et complètement gratuits, un peu comme notre assurance-maladie. Les citoyens ne devraient pas avoir à payer leurs médicaments.»

Mme Johnson souligne elle aussi que certains médicaments représentent un obstacle financier important pour plusieurs citoyens, une réalité qui représente des risques pour la santé.

«Chez les gens qui ne sont pas capables de se payer des médicaments, on observe qu'ils essaient d'économiser plutôt que de suivre la posologie indiquée. Ça a des effets néfastes sur la santé parce qu'ils finissent par avoir des complications qui auraient pu être prévenues. À la longue, ça finit par coûter plus cher que si on avait tout simplement donné ce dont les gens avaient besoin pour s'occuper de leurs problèmes de santé», analyse Mme Johnson. - JD

parce qu'ils ne peuvent pas payer les franchises ou les primes mensuelles du programme public. Nous leur offrons donc l'occasion d'économiser pour certains médicaments utilisés pour des problèmes de santé chroniques», de mentionner Paul Graham.

Le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick, accessible aux citoyens n'ayant pas de couverture d'assurance-médicaments auprès d'un régime privé ou d'un autre programme gouvernemental, prévoit des primes mensuelles de 5,50\$ pour les personnes gagnant un revenu annuel infé-

rieur à 17 144\$ et de 221,67\$ pour les personnes dont le salaire dépasse 84 080\$.

D'après le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick, 130 589 Néo-Brunswickois ont souscrit au Régime de médicaments du Nouveau-Brunswick en 2021-2022.

Selon des données du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, 15,6% des Néo-Brunswickois ne bénéficiaient d'aucune assurance pour les médicaments sur ordonnance en 2020. Le revenu annuel du ménage de 30,2% d'entre eux était inférieur à 25 000\$. ■